



Ville de Draguignan

Rapport d'orientations budgétaires 2024

Conseil municipal du 15 novembre 2023



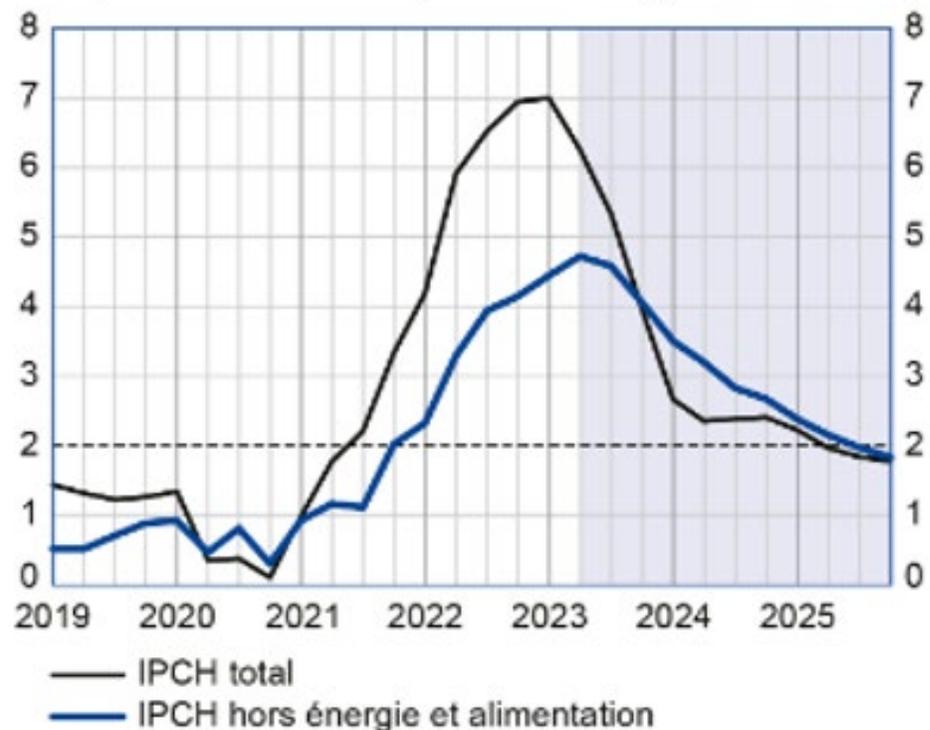
Ville de Draguignan

Perspectives économiques et Projet de Loi de Finances 2024

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

- L'économie française subit encore **l'impact** des chocs intervenus en **2022** avec la **crise de l'énergie** provoquée par la guerre en Ukraine, entraînant une **forte inflation** et une **importante remontée des taux d'intérêt**.
- Une **inflation** fin 2023 **encore élevée** et proche de 4,5%. Elle est projetée en moyenne à 3% pour 2024 par le Gouvernement.
- Une prévision de **croissance** encore **faible** : projection à 1% en 2023 et à 1,4% en 2024.

Projection inflation (source Banque de France)



Projet de Loi de Finances 2024 : les première orientations

- La **Dotation globale de fonctionnement** aux collectivités dépasse 27 Mds (+ 220 M€) ;
- Les **Dotations de soutien à l'investissement local (DSIL)** sont maintenues à près de 2 M€ ;
- Le **Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA)** est abondé d'une enveloppe de 250 M€ pour prendre en compte l'éligibilité nouvelle des aménagements de terrains ;
- La **Dotation de soutien à l'investissement local exceptionnelle (DSILE)** qui s'inscrit dans le cadre du plan de relance, vient également soutenir l'investissement public local à hauteur de 111 M€ ;
- Le verdissement des dotations d'investissement s'amplifiera en 2024 : 30 % des projets financés devront être favorables à la transition écologique ;
- La **Dotation relative aux titres sécurisés (DTS)** sera abondée de + 47,6 M€ pour être ainsi portée à 100 M€.



La situation financière de Draguignan projetée fin 2023

À titre de comparaison, au niveau national, les impacts sur les dépenses des collectivités devraient induire une baisse de l'épargne par rapport à 2022. Un investissement relativement dynamique, dont le financement est d'avantage porté par l'épargne, permet un endettement modéré et soutenable.

LES PROJECTIONS POUR LA FIN D'EXERCICE 2023

- Pour la Ville de Draguignan, en fonctionnement les dépenses augmentent sensiblement du fait principalement de la forte inflation et des mesures gouvernementales de revalorisation des rémunérations.

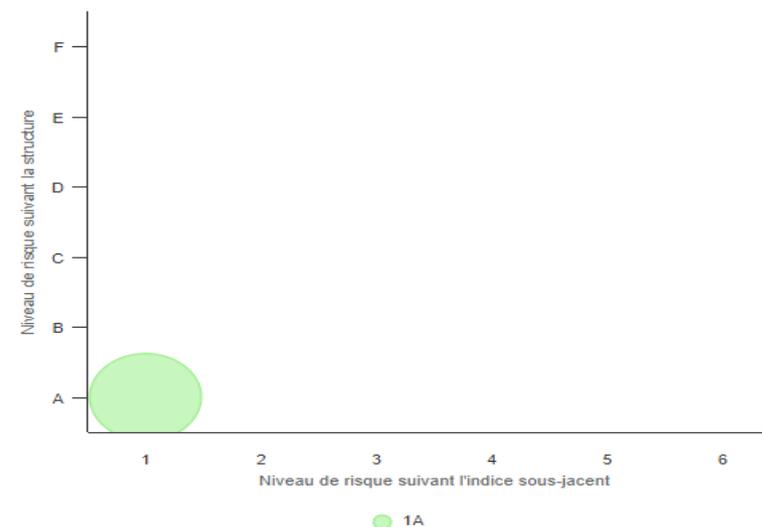
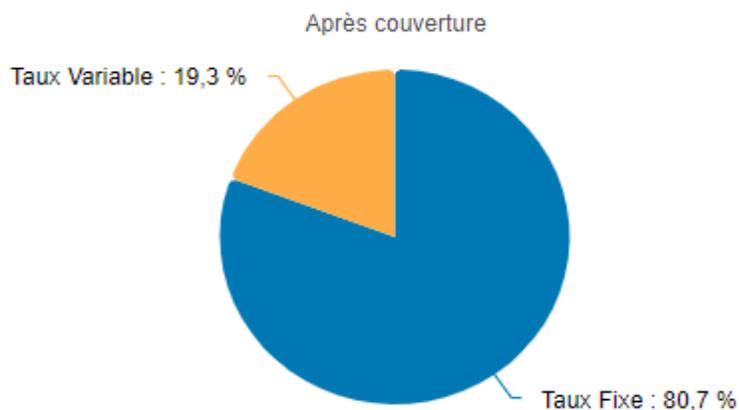
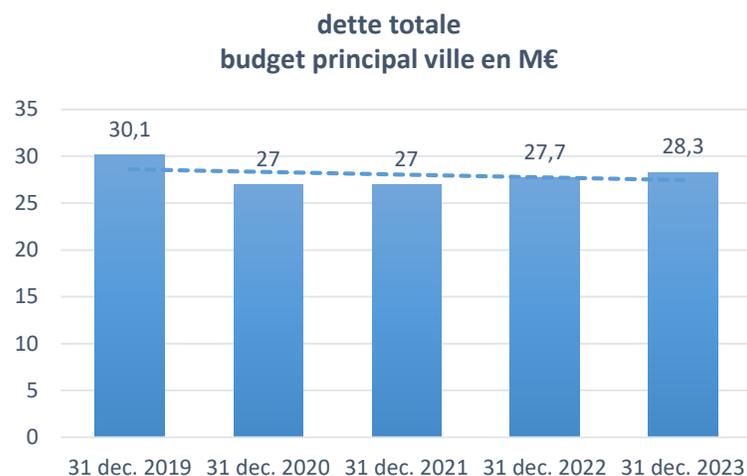
Les recettes enregistrent une progression du produit fiscal grâce à la revalorisation des bases indexées sur l'inflation à fin 2022 de +7,1%. Une **baisse** sensible est, cependant à prévoir au niveau des **Droits de mutation à titre onéreux**.



La situation financière de Draguignan projetée fin 2023

LES PROJECTIONS POUR LA FIN D'EXERCICE 2023

- Pour la Ville de Draguignan, en investissement, les dernières estimations en **dépenses réelles** faisaient état d'un atterrissage à près de 15 M€. En recettes, les subventions en investissement, autour de 2,7M€, seront en progression et l'emprunt est mobilisé pour 4 M€.
- Fin 2023, l'**endettement** total, en **baisse** depuis 2019, est **stabilisé** et sécurisé à **28,3 M€** grâce aux recours à des emprunts à taux fixes et sans aucun emprunt toxique.



La prospective 2023 - 2026

LES GRANDES TENDANCES EN FONCTIONNEMENT

- **Impact de l'inflation** sur les dépenses à caractère général de +4% en 2024, +3% en 2025 puis 2% en 2026 (projection Banque de France) ;
- Des incertitudes sur la forte **progression des dépenses de fluides** à moyen terme ;
- Une prospective construite avec une **progression des dépenses de personnel en régulation progressive** : 6,3% en 2023, entre 7 et 8% en 2024, ramenée ensuite au Glissement vieillesse technicité (GVT) à partir de 2025 ;
- À réglementation constante, **l'impôt foncier bâti et non bâti resterait indexé** sur cette tendance de **l'inflation** ;
- Une poursuite de la **baisse des droits de mutation**, qui s'élevaient à 2,83 M€ en 2022, ils sont estimés à 2,25 M€ en 2023, à 2 M€ par prudence à partir de 2024 ;
- **L'enveloppe des subventions est confortée** à partir de 2024 à 2,65 M€, CCAS compris pour 1,15 M€ ;
- Les **frais financiers** sont en **baisse** sur la période, grâce aux taux compétitifs obtenus avec les derniers emprunts ainsi qu'à la démarche de désendettement.



La prospective 2023 - 2026

LES GRANDES TENDANCES EN INVESTISSEMENT

En recettes :

- Le **FCTVA** est estimé à 16,4% des prévisions de dépenses d'équipement éligibles de l'exercice n-1 ;
- La **tendance des subventions** est projetée autour de 2,7 M€ au CA 2023. À partir de 2024, elles pourraient être complétées notamment des subventions attendues pour le programme de lutte contre l'inondabilité et pour le Musée ;
- La prospective stabilise une recette de 0,3 M€ pour les **amendes de police** et 0,8 M€ pour la **taxe d'aménagement**.

En dépenses :

- Leur trajectoire repose sur une **hypothèse globale** en cours de consolidation **entre environ 10 et 13 M€** annuels (hors remboursement de l'emprunt), au vu du **programme pluriannuel d'investissement (PPI)** ;
- Un **remboursement en capital** des **emprunts** stabilisé en moyenne autour de 3,4 M€ sur la période 2023-2026.



Les orientations budgétaires 2024

La Ville va renforcer sa démarche d'optimisation de son budget de fonctionnement en visant toutefois le maintien d'un niveau conséquent d'investissement, tout en poursuivant sa démarche de désendettement.

LA MAITRISE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

- **Limiter la progression des charges à caractère général** dont celles dédiées aux **fluides** et malgré la progression potentielle des dépenses à l'occasion des renouvellements de contrats ou de marchés dans les secteurs de la restauration scolaire, de la propreté ou des assurances (projection 14 M€) ;
- **Contenir les dépenses de personnel** en intégrant, cependant, les augmentations réglementaires incompressibles (*dont 5 points d'indice supplémentaires soit 25 € mensuel pour chaque agent*) et les créations de postes indispensables (projection globale à 28 M€) ;
- **Stabiliser les dépenses courantes** comprenant notamment les **subventions** (projection à 3 M€) ;
- Les **intérêts de la dette** progressent en raison de la forte remontée des taux (projection 0,8 M€), mais cette hausse est limitée du fait de la faible exposition aux taux variables de la dette de la Ville et grâce à la maîtrise de l'endettement.



Les orientations budgétaires 2024

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT SANS AUGMENTER LES IMPÔTS

- Les **atténuations de charges** et les **produits des services** sont stabilisés (projection respectivement à 1 M€ et 2 M€) ;
- Les **dotations de l'État** et les participations devraient être stabilisées : elles comprennent principalement la Dotation globale de fonctionnement, la Dotation de solidarité urbaine ou la Dotation de péréquation, ainsi que les participations de la CAF en soutien à notre politique en matière d'enfance et de petite enfance (projection à 9 M€) ;
- Pour **les impôts et taxes**, il est proposé de retenir une hypothèse de revalorisation des valeurs locatives de +4,5% (estimation de l'évolution de l'indice des prix pour novembre 2023 donnant une projection globale à 30,66 M€)
- Encore une fois, il n'est **pas prévu de recourir à l'augmentation des taux** sur le foncier bâti et non bâti. Par ailleurs, au vu de la crise immobilière, **les Droits de mutation à titre onéreux (DMTO)** sont estimés en **baisse** (projection à 2 M€, contre 2,8 M€ en 2022) ;
- **L'attribution de compensation** versée par **DPVa** est **stable** (1,4 M€). Par ailleurs, la prévision du **Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)** est en légère **baisse**. Elle retient **l'hypothèse** selon laquelle DPeVa puisse en perdre le bénéfice générant pour la ville une diminution de dotation de 10%, soit une projection à 0,5 M€.



Les orientations budgétaires 2024

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

- **Améliorer les taux de réalisation des différents investissements** en optimisant leur planification et favoriser les projets qui contribueront à la transition écologique ;
- **Poursuivre la Programmation pluriannuelle des investissements** de la Ville qui comprend notamment :
 - La poursuite du programme d'accessibilité des bâtiments et des espaces publics ;
 - Le programme Action cœur de ville ;
 - La rénovation thermique des écoles ;
 - Le programme de réfection des voiries communales ;
 - Le programme de lutte contre l'inondabilité.
- Au global, la Ville souhaite **se rapprocher de la cible des 10 M€ de dépenses d'équipement** au budget primitif.
- Le **remboursement du capital** de la dette devrait représenter une enveloppe **stable** d'environ 3,4 M€.



Les orientations budgétaires 2024

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

- Le **FCTVA** et la taxe d'aménagement sont estimés à près de 2 M€ ;
- S'agissant des **subventions d'investissement**, les services prévoient pour 2024 un encaissement de près de 6 M€ correspondant aux subventions parfois versées en décalage, notamment pour le Musée des Beaux-Arts, les travaux pour l'accessibilité des bâtiments et des espaces publics, la primarisation des Écureuils ou la réhabilitation des zones piétonnes.



Les orientations budgétaires 2024

MAINTENIR LES GRANDS ÉQUILIBRES FINANCIERS

En limitant l'impact de la progression des différentes dépenses de fonctionnement, le principal objectif reste, in fine, de maintenir le niveau des interventions communales sans augmenter la contribution des usagers et en maintenant les taux actuels d'imposition.

La Ville souhaite ainsi disposer d'un autofinancement suffisant pour tendre vers une Épargne Nette positive après remboursement annuel de ses emprunts.

Grâce à cet autofinancement, la Ville pourra maintenir un niveau conséquent en matière d'investissement, sans s'écarter de la démarche déjà engagée de désendettement.

Le recours à l'emprunt devra rester maitrisé. Pour ce faire, les services sont mobilisés pour étudier toutes les voies qui contribueront à sa diminution.



Les orientations budgétaires 2024

Budget annexe de la Régie municipale des parkings dracénois

1 - Section d'exploitation

Pour 2024, compte-tenu de l'inflation, il est prévu une légère augmentation des dépenses réelles d'exploitation par rapport au budget 2023, avec notamment une hausse probable des frais d'électricité.

Les frais de personnel devraient également augmenter d'environ + 8 %, sous l'effet de l'impact, en année pleine, de la hausse du point d'indice et du recrutement d'une personne à mi-temps pour l'entretien du parking de l'Ilot de l'horloge.

Les recettes d'exploitation sont prévues en augmentation par rapport à 2023, notamment du fait de l'ouverture aux usagers horaires du parking de l'Ilot de l'horloge.

Il est donc prévu une stabilité de l'excédent prévisionnel de la section d'exploitation, largement suffisant pour financer la dotation aux amortissements.



Les orientations budgétaires 2024

2 - Section d'investissement

Une enveloppe sera prévue pour les dépenses sur l'ensemble des parkings. Une étude des travaux à réaliser au parking des Musées sera envisagée.

En recettes, la dotation aux amortissements devrait rester relativement stable par rapport à 2023, malgré les amortissements des travaux liés au parking de l'Ilot de l'horloge.

Les orientations budgétaires 2024 de la Régie municipale des parkings dracénois proposées sont les suivantes :

- Poursuite de la rigueur de gestion au niveau des dépenses d'exploitation ;
- Affectation des marges de manœuvre ainsi dégagées à l'investissement ;
- Réflexion sur les travaux à réaliser au parking des Musées.

